Rapport du Concours général de géographie session 2023

En quoi consiste le Concours général de géographie ?

Le Concours général de géographie est ouvert à tous les élèves de première générale, quel que soit leur choix de spécialité : les sujets et les critères de sélection des copies sont conçus de manière à ce que chacun puisse réussir. S'il vise à récompenser l'excellence, ce n'est pas un concours d'érudition mais de réflexion et d'analyse. Tous les ans, le jury valorise des copies qui ne sont pas nécessairement parfaites du point de vue académique mais qui témoignent d'une démarche et d'une réflexion géographiques. Le jury – composé d'enseignants du secondaire – conçoit un sujet de composition, en conformité avec le BOEN, sur une partie du programme que ce soit une entrée thématique, une question spécifique sur la France ou une entrée transversale notionnelle ou spatiale. Le sujet est toujours accompagné de documents supports, de nature diverse (texte, photographie, carte, y compris extrait de carte topographique, etc.), permettant aux candidats de mettre en œuvre les capacités et méthodes attendues pour ce niveau d'enseignement, ainsi que les connaissances et la culture géographiques acquises. Participer au Concours général de géographie est profitable à tous les élèves, le jury déplore une sorte d'abstention des professeurs qui tendent à réserver ce concours aux seuls élèves jugés remarquables.

Pourquoi participer au Concours général de géographie ?

L'objectif du Concours général est de mieux découvrir la géographie et de mobiliser les savoirs acquis comme exercer un raisonnement géographique dans une autre configuration que celle de la classe « ordinaire ».

Le Concours général de géographie et sa préparation sont une occasion donnée à chacun d'approfondir ses savoirs et sa pratique de la géographie, qu'il s'agisse du rôle et de la place des acteurs dans les territoires, de l'approche multiscalaire, des études de cas ou de l'utilisation de différents langages, notamment les croquis et les schémas.

Au-delà d'une pratique plus approfondie de la géographie, participer au concours général de géographie peut avoir deux avantages supplémentaires :

- participer aux épreuves finales des Olympiades nationales de géographie organisées par le Comité national français de géographie¹ (les auteurs des meilleures copies feront partie des finalistes à condition de s'être inscrit sur le site du Comité national français de géographie en parallèle du concours général).
- constituer un élément valorisant dans le cadre des lettres de motivation dans Parcoursup.

La session 2023

Le nombre de candidats a légèrement baissé : le jury a corrigé 105 copies en 2023 (115 en 2022). Comme les années antérieures, le jury a apprécié l'investissement des candidats et des professeurs. Le sujet appelait à mettre en relation un type d'espace particulier — les littoraux, qu'il convenait de définir — avec la diversité des fonctions productives. Les documents soulignaient la diversité des activités à prendre en compte mais aussi les inégalités qui existent entre les littoraux. Le sujet était conçu pour que les candidats n'aient pas de difficulté sur le plan des connaissances tout en leur permettant pas de plaquer une partie de cours. Le jury a, de manière générale, apprécié la qualité des productions graphiques, qui s'améliore d'année en année. Il tient également à souligner la place importante que de nombreux candidats ont accordé aux acteurs, ce qui n'a pas toujours été le cas les années antérieures.

Les meilleures copies ont présenté des définitions précises des termes en introduction et ont construit la problématique et le plan à partir de ces définitions. Elles ont construit un raisonnement à plusieurs échelles (ce que les documents invitaient à réaliser) et n'ont pas récité des portions de cours, de fait plus ou moins plaquées sur le sujet. Il n'y avait pas de problématique ou de plan attendus ; le jury privilégie les capacités de réflexion et d'analyse. Les meilleures copies ont spatialisé les exemples et ont su les articuler avec les notions et les situations permettant d'étayer le raisonnement. Les candidats doivent garder à l'esprit que

¹ Pour plus d'information sur les Olympiades nationales de géographie, http://www.cnfg.fr/olympiades-de-geographie/

l'exemple est un moyen de démonstration et qu'ils peuvent aussi prendre appui sur les connaissances acquises dans l'étude de la question spécifique sur la France.

Le jury a, par contre, déploré les croquis génériques et donc de fait non adaptés à la démonstration : il rappelle que les candidats peuvent s'appuyer sur les documents pour réaliser des croquis.

Conseils pour préparer le Concours général

Le Concours général de géographie est conçu de manière à permettre à chaque élève désireux d'approfondir sa connaissance de la géographie d'avoir ses chances. Il est cependant important de bien connaître les attentes du jury. Elles sont rappelées ci-dessous mais elles seront utilement complétées par la lecture des rapports des années antérieures.

Pour distinguer une copie, le jury prend en compte :

- les capacités de réflexion sur un sujet et l'expression d'une nuance dans les analyses ;
- la définition des termes du sujet et la mise en relation entre ces définitions et le contenu du devoir ;
- la formulation d'une problématique qui aide à structurer la démonstration ;
- la réalisation de schéma(s) et de croquis, accompagné(s) d'une légende organisée, adaptés au sujet et qui peuvent être élaborés à partir des éléments fournis par les documents du sujet. Il est préférable d'avoir un croquis bien conçu plutôt qu'une série de croquis superficiels et non adaptés au libellé exact du sujet ;
- la mise en relation de ces illustrations avec le propos et l'intégration au raisonnement par le biais d'une ou deux phrases ;
- le développement d'exemples personnels et/ou locaux, dépassant l'analyse des documents supports ;
- la précision du vocabulaire géographique et des formulations ;
- le respect de l'orthographe et de la syntaxe.

Le niveau de maitrise de ces exigences permet au jury d'attribuer aux copies distinguées les prix, les accessits et les mentions.

Il convient donc au cours de l'année :

- d'apprendre les notions et le vocabulaire mais aussi de les comprendre en étudiant des cartes, des photographies pour associer les notions et le vocabulaire spécifique à des réalités concrètes qui peuvent être celles du quotidien ;
- de se poser des questions sur le fonctionnement des territoires, sur leur organisation ;
- de s'entraîner à retranscrire ce qu'on lit et ce qu'on voit sous la forme de schémas sagittaux ou de croquis en réfléchissant à l'élaboration de la légende et au choix des figurés.

Enfin, le jury rappelle que le sujet porte sur une partie du programme de géographie, enseignement commun, de la classe de première générale (http://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/93/9/spe577_annexe2_1062939.pdf). La lecture des fiches ressources fournit des compléments intéressants pour la compréhension des différentes thématiques. Le sujet peut croiser plusieurs thèmes.

Le jury félicite l'ensemble des élèves qui ont participé à ce concours et remercie les professeurs investis dans cette préparation. Le jury a pleinement conscience du travail supplémentaire que cela représente pour les élèves et leurs professeurs mais il espère que chacun y trouve un intérêt académique et citoyen. Il invite le plus grand nombre d'élèves à tenter cette expérience enrichissante et à participer ainsi aux Olympiades de géographie.

B. Blayac, F. Blet, F. Chilaud, N. Reveyaz, L. Rousset, F. Smits, M. Vitrac

Composition du jury

Présidente : Florence Smits, IGEN d'histoire-géographie

Vice-présidente et secrétaire générale : Nathalie Reveyaz, IA-IPR d'histoire-géographie

Brendan Blayac Fanny Blet Florence Chilaud Laure Rousset Marianne Vitrac

Sujets proposés au cours des 5 dernières années

2023: Les littoraux, des espaces productifs

Document 1 : Fonctionnement et acteurs des ports bretons

Document 2 : Les investissements émiratis dans les ports africains

Document 3 : Les installations et emplois liés au parc éolien de Saint-Nazaire

Document 4 : L'aménagement de la Zone Industrialo-Portuaire (ZIP) de Fos-sur-Mer dans les

Bouches du Rhône

Document 4a : la région de Fos-sur-Mer, carte IGN, 1950

Document 4b : la région de Fos-sur-Mer, carte IGN, 2017

Document 5: La fabrication d'un iPhone

Document 6 : Le port de Los Angeles face à la désorganisation des flux de marchandises

Document 7 : La plage de Dadonghai (île de Hainan, Chine)

2022 : La France : des espaces ruraux multifonctionnel, entre initiatives locales et politiques européennes

Document 1 : Typologie des campagnes françaises

Document 2 : Vue aérienne de la commune de Sermaises (Loiret)

Document 3 : Le nord-est de l'île de la Réunion entre Saint-Denis et Saint-André

Document 4: L'agrotourisme dans les Hautes-Vosges

Document 5 : Loin des grandes métropoles, ces bassins ruraux qui prospèrent en France

Document 6 : Immobilier : à Couffouleux, non loin de Toulouse, « les habitants ont peur que leur commune ne devienne une ville-dortoir »

Document 7 : Caractéristiques des chefs d'exploitation et coexploitants

2021 : La métropolisation uniformise-t-elle les espaces urbains ?

Document 1 : Pour continuer de rayonner, Douala contrainte de se réinventer.

Document 2 : La concentration des fonctions supérieures dans les principales métropoles.

Document 3: Les villes nouvelles de Shanghai.

Document 4 : Les Jeux Olympiques 2024 dans le Grand Paris : les projets d'infrastructures et d'aménagements, et leurs effets.

Document 5 : De nouvelles dynamiques urbaines à Paris.

2019 : Les littoraux en France : des espaces convoités et aménagés

Document 1 : Guadeloupe – Côte sud de la Grande Terre.

Document 2

Document 2 a : Le port du Havre, 1950 – 2015 (photographies aériennes).

Document 2 b : Le Havre et l'estuaire de la Seine.

Document 3 : La plage du Butin à Honfleur, au sud de l'estuaire de la Seine.

Document 4: Les zones industrialo-portuaires.

Document 5 : Enjeux et dynamiques du littoral.

2018 : Les espaces métropolitains en France : dynamiques de la population, activités et aménagements

Document 1 : Évolution de la densité de la population au sein des aires urbaines

Document 2 : Les métropoles captent les nouveaux emplois au détriment des villes

Document 3 : La présentation du Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire métropolitaine bordelaise

Document 4 : Saint-Herblain, à quelques kilomètres à l'ouest du centre-ville de Nantes, en 2013 et en 1952

Document 5

Document 5 a : La politique des équipements iconiques

Document 5 b : Le stade de France

Document 5 c : Vue aérienne du centre Pompidou-Metz